



CONTRAT PERSONNALISE D'ACTIVITE

Ce contrat s'adresse aux élèves du lycée qui bénéficient d'un aménagement horaire. Il doit être signé par l'élève, les parents, la personne responsable de l'activité et les responsables des études après entretien avec celui-ci. Il doit vous aider à vous organiser afin de mener de front et avec succès vos activités périscolaires et votre travail personnel. Il permettra également à l'équipe pédagogique de suivre votre travail et éventuellement de modifier l'horaire de vos activités si la nécessité se fait sentir.

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

ACTIVITES PERISCOLAIRES :

.....
.....

CLUB OU ASSOCIATION :

HORAIRES DE L'ACTIVITE :

.....
.....
.....

DUREE DU TRAJET MAISON / MINIMES :

DUREE DU TRAJET POUR VOUS RENDRE SUR LE LIEU DE L'ACTIVITE :

INTITULE ET ADRESSE DE L'ACTIVITE :

.....
.....
.....

NOM TELEPHONE ET MAIL DU RESPONSABLE DE CETTE ACTIVITE

Nom :

 :

mail :

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ACTIVITE :

TAMPON DE L'ORGANISME :

INSTITUTION SALESIENNE NOTRE-DAME DES MINIMES

École, Collège, Lycée Privés, Classes préparatoires H.E.C.

65, rue des Aqueducs – 69322 LYON Cedex - ☎ 04 37 41 13 13 – Fax : 04 37 41 13 00

E-mail : nd.minimes.lyon@wanadoo.fr – Site Internet : www.lesminimes-lyon.org

Par ce contrat, je soussigné(e),, m'engage à respecter le planning hebdomadaire ci-dessous et accepte, le cas échéant, que le responsable pédagogique de mon niveau au Lycée Notre Dame des Minimes modifie l'organisation de mes activités périscolaires. Dans le cadre du foot, je m'engage à aller en étude de 15h30 à 16h30 si je ne peux assister à l'entraînement.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8H05 / 9H							
9H / 10H							
10H / 11H							
11H / 12H							
13H /13H30							
13H30 /14H30							
14H30 / 15H30							
15H30 / 16H30							
16H30 / 17H30							
17H30 / 18H30							
18H30 / 19H30							
19H30 / 21H30							

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Signature du responsable des Minimes :